

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 21 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Procuration : 1

Date de convocation : 14 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle des mariages en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Blandine DECAENS, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Fabien GIBOURET, Mélanie CROISY, Françoise MALLERET, Véronique MILLER, Annie GARCIA

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT, Christopher WEISSBERG,

Absents excusés :

Patricia DETABLE,

Secrétaire de séance : Emilie DOURNEAU

Approbation du Procès-Verbal du 24 janvier 2023

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE les procès-verbaux du 24 janvier 2023

AFFAIRE N°1

FINANCES : STATION SERVICE – COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Compte administratif :

- Fonctionnement excédent 129 774,96 €
- Investissement excédent 14 098,00 €

Vote à l'unanimité

Compte de gestion :

- Les chiffres sont identiques au compte administratif

Vote à l'unanimité

Affectation du résultat :

Le Maire propose de couvrir le besoin de financement en affectant la somme de 23 366,53 € au compte 1068, de mettre le reste en report à nouveau soit la somme de 106 408,43 € à l'article 002 et 14 098 € à l'article 001

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°2

FINANCES : COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Compte administratif :

- Fonctionnement excédent 404 186,30 €
- Investissement déficit 151 391,54 €

Vote à l'unanimité

Compte de gestion :

- Les chiffres sont identiques au compte administratif

Vote à l'unanimité

Affectation du résultat :

Le Maire propose d'affecter la somme de 404 326,59 € à l'article 002 et 151 276,96 € à l'article 001.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°3

ADMINISTRATION : NOTE DE SYNTHESE

La note de synthèse n'appelle à aucune observation. (Elle sera affichée en mairie).

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°4

FINANCES : TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

A l'heure actuelle, un logement vacant est exonéré de taxe d'habitation pendant 5 ans. Celle-ci est à la charge de la mairie.

M Le Maire propose de passer cette exonération de taxe à deux ans.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°5

ADMINISTRATION : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Une entreprise propose d'installer des panneaux photovoltaïques sur une parcelle de 2,5 hectares de la commune située route d'Etais pour un loyer de 2500 € par hectare et par an.

M Le Maire propose de recevoir l'entreprise afin d'établir un projet plus concret à exposer au conseil municipal.

Il demande l'accord de principe au conseil pour ce projet.

Vote : 1 abstention, 1 contre, 10 pour

AFFAIRE N°6

FINANCES : OBSEQUES D'UN ADMINISTRE

Un administré est décédé et nous n'avons pas de contact familial. Les obsèques sont à la charge de la commune à hauteur de 2300 € pour l'inhumation et 150 € pour la concession.

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°7

FINANCES : REGIE PISCINE

L'impression de nouveaux tickets pour les extérieurs ne permet pas de dégager un bénéfice.

Nous proposons donc d'augmenter les tarifs pour tout le monde afin de combler la hausse énergétique

Désignation	Proposition 2023
Entrée Adulte Commune	3,5 €
Entrée Adulte Hors commune	Arrêt
Entrée Enfant - 16 ans	2,00 €
Groupe scolaire / associations	1 €

Adulte 20 entrées	50 €
Enfant 20 entrées	30 €
Saison Adultes	65 €
Saison 1 enfant	40 €
Saison 2 enfants	55 €
Saison 3 enfants	70 €
Cône	2 €
Esquimaux crème / barres chocolatées	1.50 €
Esquimaux sorbet	1.50 €
Boisson canette	2 €
Eau (petit bouteille)	1 €
Chips	0.60 €
Gâteau (paquet)	2 €
Café	1 €

Vote : 1 abstention, 0 contre, 11 pour

AFFAIRE N°8

FINANCES : SUBVENTION PISCINE

Dans le cadre de la rénovation énergétique de la piscine et de sa remise aux normes, nous souhaitons faire des travaux pour l'année 2023 suivant le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT		Taux d'intervention
Etude d'optimisation énergétique	2 000,00 €	CRBFC:		
Travaux:		<i>étude de faisabilité (50% du montant HT de l'étude)</i>	1 000,00 €	0,95 %
<i>installation de 150 m² de moquette solaire thermique</i>	42 000,00 €	<i>installation moquette solaire (75€ du m²)</i>	11 250,00 €	10,69 %
<i>mise en place bâche à bulle</i>	22 000,00 €	DETR: études et travaux	63 153,25€	60,00 %
<i>Remise aux normes et de sécurisation de la piscine</i>	10 805,41 €	CD 58 contrat cadre	10 315,03 €	9,8 %
<i>mise en conformité filtration</i>	28 450,00 €	Autofinancement	19 537,13 € €	18,56 %
TOTAL DEPENSES HT	105 255,41 € €	TOTAL RECETTES HT	105 255,41 €	100,00 %

Vote à l'unanimité

AFFAIRE N°9

FINANCES : SUBVENTION ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Demande	Vote
Grade	550	Unanimité
Saint Eloi	210	Unanimité
Génération mouvement	450	Unanimité
Avenir Castellboisien	300	Unanimité
Echo du Nohain	200	Unanimité
Comité de Jumelage	500	Unanimité
FNACA	480	Mme MALLERET ne prend pas part au vote Unanimité
Prévention routière	150	Unanimité sur condition de faire la formation cette année
Intaranum	1500 fonctionnement	Mmes MILLER et CHEVALIER ne prennent pas part au vote Unanimité
	1500 exceptionnel	1 abstention, 0 contre, 9 pour, pour l'organisation de la journée du patrimoine à hauteur de 1500 €
Expression Corpor'L	400	Unanimité
Amicale des Sapeurs-pompiers	500	Unanimité
RCE	500	Unanimité
Association Amareve	300	Unanimité
Les lutins du nohain	450	Unanimité
L'art pour dire	300	1 abstention, 0 contre, 9 pour
Association Cats and CO 89		2 abstentions, 10 contre, 0 pour
Association espace créateur	450	Unanimité
Flotteur FM		12 contre
AFSEP sclérose en plaques		10 contre, 2 abstentions
Restaurants du cœur de la Nièvre	500	Unanimité
FSE du collège Arsène Fié	493 €	Unanimité
Treigny Wado Kai	0	4 abstentions, 8 contre
	9733 €	

DIVERS

Micro-crèche :

Un questionnaire pour étudier les besoins sur la commune a été distribué et est à rendre avant le 7 avril.

Maison de retraite :

Une partie de 15 lits a été fermée, il y a environ 3 semaines et une autre partie est en cours d'instruction.

Calvaire :

Un administré a demandé à qui appartenait le calvaire qui se situe sur la route d'étais. Nous invitons cette personne à se rendre à la mairie pour étudier le cadastre

Fais la ville :

Un atelier de participation collective sur le projet d'Entrains village du futur a lieu le jeudi 23 mars à 19h à la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h55